

## Document d'information destiné aux patients participant ou ayant participé à l'expérimentation de l'usage médical du cannabis

### A l'attention des majeurs protégés par la loi

Vous participez ou avez participé à l'expérimentation nationale de l'usage médical du cannabis.



Pour cela, vous et votre tuteur avez accepté au début du traitement que votre médecin renseigne  
certaines données personnelles et de santé dans un registre ou une base de données.



A présent, une étude va utiliser les données de santé de tous les patients recevant du cannabis médical pour voir si le traitement par cannabis médical a modifié le besoin à d'autres médicaments ou autres actes médicaux comme la kinésithérapie.



Les données permettant de vous identifier directement, comme votre nom, prénom, adresse, ne seront jamais communiquées.



Vous pouvez également demander que vos données ne soient pas utilisées dans le cadre de l'étude à tout moment. Pour cela, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : **dpo@ansm.sante.fr** ou ANSM – direction des affaires juridiques et réglementaires – 143/147 Bd Anatole France – 93285 Saint Denis Cedex.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL par courrier à CNIL, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07, ou par internet **<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>**.

Nous vous remercions vivement pour votre coopération pour la mise en œuvre de cette expérimentation qui, nous espérons, contribuera à améliorer la qualité de la prise en charge des patients.